ALLEZ VOIR LA NOUVELLE
PHARMACIE NAVARD
—COIN DES RUES—
CLARENCE et DALHOUSIE
Spécialité, medécines françaises et remèdes patentés;
Prescriptions des médecins soigneusement remplies.

LE CANADA

C. NEVILLE
IMPORTATEUR DE VINS ET LIQUEURS EXTRA
97, Rue Rideau 97
Entrée par le Marché By.
Epicerie de famille, porte voisine de M. Borthwick.

Publié par la Cie. d'Imp. EDITION QUOTIDIENNE Oscar McDonell, Directeur

10ème ANNEE, No. 52 OTTAWA VENDREDI 31 AOUT 1888 LE NUMERO : 1 CENTIN

LE CANADA
FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement
EDITION QUOTIDIENNE
Un an, pour la ville.....$4.00
" en dehors de la ville..... 3.00
EDITION HEBDOMADAIRE
Un an.....$1.00
Invariablement payable d'avance.
Toutes lettres, correspondances etc. etc. etc doivent être adressées à
OSCAR McDONELL
OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS
118 rue St Patrice
414 et 416 rue Sussex

ACTUALITÉS

Les honorables MM. Foster et Tupper seront de retour demain.

Une dépêche de Montréal nous apprend que l'hon. M. Chapleau sera de retour à Ottawa demain midi.

Sir Hector Langevin et Sir John Thompson sont revenus hier soir à Ottawa.

Il est probable que Sir Hecter Langevin traitera demain, à Aylmer, la question de la réciprocité.

M. A. Gobeil est parti hier soir pour Montréal afin d'assister aux funérailles de M. Ernest Benoit, fils de M. J. Benoit président de l'association conservatrice de Montréal.

Si les Etats-Unis adoptent le bill des représailles tel que proposé par le président et le mettent en force, il n'est pas probable que le gouvernement empêchera les chemins de fer Canadiens de transporter les marchandises américaines.

Contrairement à ce qui a été annoncé par plusieurs journaux, la réunion du conseil des ministres demain n'est pas dans le but de s'occuper de la question de représailles de la part des Etats-Unis, deux des principaux ministres Sir Hector et M. Chapleau étant absents. Le conseil s'occupera de la question de la réception des délégués de Terreneuve qui sont attendus ici le 19 septembre.

Quelques têtes chaudes orangistes du Manitoba ont passé une résolution condamnant le bill des Jésuites. Ces messieurs pourraient se rendre plus utiles en s'occupant exclusivement des affaires de leur propre province.

Nous lisons dans *La Presse:*

"Le chef du cabinet provincial cherche en ce moment à contenter tout le monde. Aux conservateurs nationaux, il dit: "Nous avons un gouvernement national." Aux libéraux, il dit: "Mon gouvernement est le triomphe du parti libéral."

Il s'agissait de calmer les jeunes libéraux de "L'Union Libérale," qui ne veulent pas tirer les marrons du feu pour les conservateurs nationaux. M Mercier se rend dimanche à Québec, et lundi matin, "L'Electeur" publie un long article où il dit sans détour aucun:

Que les idées libérales ont triomphé;

Que les libéraux peuvent maintenant se dire libéraux sans se faire montrer au doigt;

Que le parti libéral est réhabilité.

De sorte que M. Mercier peut dire aux nationaux: "Mon gouvernement est un gouvernement national: lisez la *Justice*, l'*Etendard* et la *Vérité*."

Et, aux libéraux, il ajoute: "Je suis libéral; voyez mes organes, l'*Electeur* et la *Patrie*.

C'est ainsi que la chauve-souris a pu dire: "Je suis oiseau, voyez mes ailes; je suis souris, vivent les rats!"

DEUX POIDS ET DEUX MESURES.

L'homme de la Providence, que les principes n'ont jamais gêné vient de montrer une fois encore combien peu de cas il fait de sa parole.

Il y a quelques jours M. Mercier voyant la tempête soulevée ici et à l'étranger contre son bill pour la conversion forcée de la dette, écrivait à MM. Hanson, créanciers de la province, que cette conversion ne se ferait pas si nos créanciers n'y consentaient. Il reconnaissait par cette lettre leur droit de n'être remboursé qu'à l'échéance de la dette et l'injustice qui leur serait faite en les payant maintenant. Cette lettre était destinée à apaiser les craintes de ces créanciers et a retenir notre crédit fortement ébranlé par cette loi injuste.

Mais voilà que notre premier ministre vient de faire une déclaration contraire à Coaticooke, où il s'était rendu accompagné de M. Pacaud pour se faire lire des adresses, recevoir des bouquets de la part des dames et embrasser les fillettes.

Cette déclaration de M. Mercier se trouve dans la *Patrie* et nous reproduisons:

Un jour, après un voyage en Europe, je songeai à effectuer ce que l'on appelle la conversion de la dette. Voyant l'état du marché monétaire, je me dis que je pourrais obtenir une réduction de l'intérêt de notre dette de $22,000,000 placée partie à Paris, et partie à Londres, la plus grande partie à Londres.

J'ai vu que quelques colonies avaient converti leur dette en échangeant leurs débentures portant intérêt à 5 o/o contre des debentures à 4 o/o. Je me suis dit: Je vais essayer de faire la même chose. J'ai ensuite consulté plusieurs grandes maisons financières de Londres et Paris et j'ai cru que je pourrais accomplir l'opération. Mon projet était tout simple: Emprunter $20,000,000 à 3½ et peut-être 3 o/o et échanger ces nouvelles debentures pour les vieilles portant 5 o/o d'intérêt, si les porteurs de bons acceptaient et si non, les payer comptant. Il nous ont payé $90 pour ces debentures de $100. Je veux aller les trouver et leur dire: Vous refusez ces bons de $100 à 3½ o/o ou 3 o/o à la place de ceux qui portent 5 o/o, mais vous ne pouvez refuser l'argent. Vous nous avez donné $90 voici $1000 pour vos bons."

Quelle a été la réponse? "Vous allez voler les porteurs de bons anglais." Les voler, comment? "Ils m'ont donné $90, je leur en donne $100." "Oui, disent-ils, mais il y a un contrat dans lequel il est dit que vous ne pourrez pas racheter vos debentures avant une certaine date." Ce n'est pas un fait, c'est un mensonge. Il n'y a pas de contrat de ce genre.

L'obligation consiste en un billet promissoire que nous appelons débenture. C'est une promesse de payer en l'annee 1904, $100 à 5 o/o d'intérêt. Cela détruit-il la loi qui dit que le débiteur est libre de payer avant maturité, s'il n'y a pas condition spécifiée du contraire?

Vous me prêtez $500 à 5 o/o pour un an. Je vous donne un billet. Au bout de trois mois, j'ai l'argent et je vais vous trouver et vous dis: "Voici vos $500." Vous ne pouvez me refuser à moins qu'il y ait stipulation du contraire.

M. Mercier avait-il la tête à lui quand il a écrit aux MM. Hanson ou leur mentait-il délibérément? Nous inclinons pour la dernière alternative; la chose menace de devenir pour lui une seconde nature. Demain, nous n'en doutons pas, il réaffirmera sa lettre si ça fait son affaire—et dira que la déclaration faite à Coaticooke a été mal interprétée, mal rapportée par les journaux.

Quel saltimbanque!

LA FETE DE DEMAIN.

Demain, à l'occasion de sa visite à Aylmer pour la pose de la pierre angulaire du nouveau bureau de poste, Sir Hector L. Langevin, sera reçu à Hull, par un grand nombre de citoyens de cette cité; une adresse de circonstance sera présentée à l'hon. ministre des Travaux Publics, par l'association conservatrice du comté d'Ottawa.

Il est à désirer que les citoyens de Hull sans distinction de partis se rendent en foule en face de la résidence de M. E. B. Eddy, à 1½ h p.m. afin de remercier Sir Hector Langevin de l'intérêt qu'il porte à la ville de Hull et au comté d Ottawa

A PROPOS DE DÉCORATION.

De la *Minerve:*

Différents groupes de politiciens commentaient, hier, dans la rue, la nouvelle de la distinction conférée à Sir John D. Thompson, non accompagnée de la décoration annoncée il y a quelque temps par la *Gazette de Montréal* en faveur des honorables MM. Chapleau et Abbott. Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu aux commentaires en vertu du proverbe que chaque chose vient en temps. On a dû remarquer que depuis un an la Reine a distribué ces hautes distinctions par proclamations isolées et bien que les honorables MM. Chapleau et Abbott déclarent n'avoir jamais entendu parler de ce qui les concerne et même ne compter nullement sur cet honneur, nous n'entretenons pas le moindre doute sur le résultat final.

Les services politique de M. Chapleau comme homme de lutte remontent à 1859 et, indépendamment de ses grands succès d'éloquence qui le placent aujourd'hui comme l'orateur le plus distingué du Canada, son dossier est signalé par deux circonstances éclatantes. Il est douteux qu'en 1865, la Province de Québec eut adopté l'Acte de la Confederation si l'honorable M. Chapleau, se séparant de presque tous ses amis d'alors et faisant face à la tempête populaire qui se déchaîna contre sir George E. Cartier, ne fut resté fidele à son vieux chef. La lutte qu'il fit de husting en husting produisit une révolution dans les idées et fit tomber bien des préjugés. Le second triomphe de M. Chapleau est la lutte énergique et implacable qu'il fit contre le coup d'Etat Letellier et qu'il mena à une solution si glorieuse devant la chambre et les electeurs de Québec.

Et maintenant que six ou huit collègues de Sir John A. Macdonald ont acquis des honneurs tout à fait mérités du reste, il est improbable que l'honorable M. Chapleau reste longtemps en arrière.

FINANCES ET TRAVAUX

UNE SÉANCE BIEN REMPLIE

Une assemblée conjointe du Comité des Finances et du Bureau des Travaux a été tenue hier soir à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de l'échevin Erratt. Etaient présents les échevins Borthwick, Heney, Henderson, Larose, Bingham, Durocher, Askwith, McVeity, Monk, Hutchison, Gordon et l'Ingénieur Perreault qui agissait comme secrétaire.

Le Président, en quelques mots, explique le but de l'assemblée et dit qu'il s'agissait de trouver les moyens d'avoir les fonds pour compléter les améliorations ordonnées par le Bureau de Santé. L'échevin Henderson fit la remarque qu'il n'y avait aucune somme d'argent à obtenir des comités. En sa qualité de président du Bureau des Travaux, l'echevin Hutchison eut à répondre pourquoi l'argent était requis et quelle somme serait nécessaire. Il répliqua que tout ce qu'il savait était que tous les échevins étaient anxieux d'obtenir de l'argent pour leurs quartiers. Il ajouta que bon nombre d'améliorations locales restent à faire et déjà toutes les appropriations des quartiers ont été dépassées. Il dit que la valeur de la pierre actuellement en mains atteint le chiffre de $14,000.

L'échevin Henderson suggère que le comité des Finances s'approprie pour une valeur d'environ $9,000 de pierre et prête $5,000 sur cette pierre. Cet arrangement laisserait pour un montant de $5 000 à peu près de pierre pour les diverses améliorations des rues.

L'échevin Hutchison désirerait qu'une partie de cet argent soit employé aux améliorations locales comme les trottoirs par exemple.

Le président répondit que le crédit serait employée pour toute amélioration y compris les trottoirs.

L'échevin McVeity demande si cette somme est suffisante.

L'echevin Henderson répond dans la négative et dit qu'il faudrait au moins $10,000 à $20,000, parce que l'on demande toujours plus qu'il faut.

L'échevin Heney réplique qu'il voudrait savoir où l'on a dépensé, cette année, des argents inutilement.

L'échevin Bingham dit que $5,000 ne suffiront pas à mettre la ville en bon état pour le reste de la saison vu que le temps le plus rude est encore à venir.

L'échevin McVeity fait observer que si l'on veut se contenter de $3,000 à $4,000 d'ici à l'année prochaine, c'est très bien, vu qu'il y a eu des déficits durant les années dernières, d'à peu près $30,000 à $50,000.

L'échevin Borthwick s'oppose à tout déficit et croit avoir suffisamment en mains pour completer les améliorations dans le quartier St George.

L'échevin Heney demande alors pourquoi les travaux ont été cessés dans ce quartier, si les appropriations n'ont pas été toutes dépensées.

Le président répliqua qu'en conséquence des petites reparations à faire il a fait cesser les travaux permanents dans tous les quartiers jusqu'à ce qu'il ait vu exactement ce qui restait d'argent pour faire exécuter les plus urgentes réparations et améliorations dans chaque quartier.

Il est proposé par l'échevin Henderson, secondé par l'échevin Borthwick qu'une quantité de pierrevalant $9,000 soit mise à part jusqu'à l'an prochain et gardée comme garant et qu'une somme de $5,000 soit empruntée sur cette sécurité.—Adopté.

L'échevin Gordon dit que le but de l'assemblée était de trouver de l'argent pour faire les travaux les plus nécessaires mais qu'aucun de ces travaux n'ont été spécifiés et que s'ils s'élèvent à $10,000 ou $15,000, cet emprunt de $5,000 ne sera d'aucune nécessité.

Le président répondit que le comité des Propriétes avait un besoin urgent de $2,000 pour finir des travaux commencés. Cette réponse soulève une longue discussion et provoque de l'opposition de la part des membres du Bureau des Travaux qui ne désirent pas mettre leur pierre en gage dans le seul but de faire l'affaire du comité des Propriétés.

L'assemblée s'ajourne ensuite vers les 9 heures.

Que tous les compagnons boulangers et des differents corps de métier n'oublient pas qu'un grand dîner est donné en leur honneur demain soir (samedi) à la salle du Bazar de Ste Anne.

E. G. LAVERDURE & CIE
MARCHANDS-FERRONNIERS
SORBETIERES POUR LA CREME A LA GLACE, GLACIERES, PINCES A GLACE, MOULINS POUR L'HERBE, TOILE METALLIQUE, PRESSES A FRUITS, PRESSES A VIN
BOYAUX "HOSE" EN CAOUTCHOUC ET EN COTON A BON MARCHE
69 & 75, RUE WILLIAM.

O. R. N. Co.
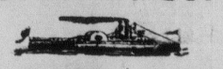
LIGNE QUOTIDIENNE DE VAPEURS
—ENTRE—
Ottawa et Montréal
COMMENÇANT
LE 10 MAI, 1888.
Le superbe bateau à vapeur en fer EMPRESS, (construit spécialement pour la commodité des touristes) partira du Quai de la Reine tous les jours à 7.20 du matin, avec des passagers et du fret.
La moins coûteuse et la seule ligne par eau jusqu'à Montréal, sautant les rapides de Lachine et passant sous le Pont Victoria.
Les passagers pour les stations balnéaires trouveront un grand avantage par cette route. Les bateaux viennent accoster près des vapeurs pour Québec à Montréal.
La voie la plus agréable et la plus directe pour se rendre aux célèbres "Caledonia Springs."
Excursions du samedi à Grenville et retour, 50 centins.
Billets obtenus de l'agent, M. E. King, rue Sparks où à bord du bateau. Toutes informations reçues au bureau de l'agent, Quai de la Reine.
R. W. SHEPHERD, Jr.
Ottawa, 1 mai 1888.—jno. Gérant.

119 RUE RIDEAU
UNE SOIREE SEULEMENT
SAMEDI, 1er SEPT 1888
Après le coucher du soleil, à la lumière du haut mentionné, on vendra des bottines en kid avec boutons, pour dames à *Quatre-vingt dix-neuf* centins, le prix véritable est de une piastre et demi mais.....je veux les *quatre-vingt dix-neuf* centins.
CHAS. J. BOTT,
119, RUE RIDEAU. 4-4-m-68-1a

GRANDE OUVERTURE
—D'UN—
MAGNIFIQUE MAGASIN
—DE—
TAPISSERIES, PEINTURES, HUILES, VERNIS, ETC., ETC.
Nous exécuterons aussi toutes sortes d'ouvrages à fresque et décorations en papier de tout genre. Venez nous voir avant d'aller ailleurs. Tout ouvrage sera garanti.
BELAND & LEMIEUX.
Résidence privée: 268, rue de l'Eglise.
22m-1a Magasin: 31, rue Duke, Chaudière.

A VENDRE
Une bonne maison, plastrée en dehors et au dedans avec une galerie sur le devant; de 20 sur 30 pieds de profondeur avec en plus un acre de terre. Cette propriété est située à East-Templeton, à proximité de la gare et à six milles de la Pointe à Gatineau. Conditions des plus faciles.
S'adresser à
Dame Veve F. LALONDE,
Coin des rues Clarence et Cumberland.

Eau Minerale
DE ST. LÉON

Un char de cette celebre eau minerale vient vient d'etre reçue par la
Cie. d'Eau Minerale St. Leon
au No. 534½ rue Sussex.
N. B.—Rappelez vous qu'ils vendent 12 billets "Bon pour un verre" pour 25 centins.

A VENDRE, un piano de première classe sera vendu à bon marché et à des conditions très faciles, S'adresser au numéro 279 rue de l'Eglise jao

—SI VOUS VOULEZ—
DES
GRANDS BARGAINS
—DANS LES—
—MODES—
—ET—
SOUS VETEMENTS
—VENEZ CHEZ—
WOODCOCK
Vente à Réciprocité Illimitée qui commence ce jour au
Magasin distingué de modes
—ET—
VETEMENTS DE DESSOUS
318 Rue Wellington
Ottawa, 24-3-88—1a

Incendie de Hull.
PHOTOGRAPHIE
du dernier grand incendie de Hull, photographies de l'église de Hull en flammes et toutes sortes de photographies à grande réduction chez
NAPOLEON BELANGER.
No 140 Rue Sparks, Ottawa.

AVIS
Nous avons reduit tout nos Corps et Caleçons d'ete en Merino, Balbrigan et Coton a moitie prix.
N. Faulkner & Fils
111, Rue Rideau
N. B—Bone valeur en merino a $1.50 le set.

VINAIGRES
VINAIGRERIE DE KINGSTON.
A. HAAZ & CIE,
MANUFACTURIERS
de Vins Blancs, Cidre, Malte et autres VINAIGRES
Garantis Purs sous tous les Rapports
EN VENTE A OTTAWA
Par tous les Principaux Epiciers.

VOITURES DE PLACE
DE PREMIERE CLASSE.
Communication téléphonique en tout temps
266, rue Saint-Patrice, Ottawa.
1 12 87-8 GUSTAVE RICARD

BONNE NOUVELLE!
J'ai le plaisir d'annoncer à mes nombreuses pratiques que j'ai fait l'acquisition d'un magnifique carosse qui surpasse tout ce qu'il y a à Ottawa J'invite le public à venir me voir avant d'aller ailleurs.
MOISE LEPINE
No. 163 Rue St. André. 2-4-88-6m

EXHIBITION CENTRALE
—DU CANADA—
GRANDE EXHIBITION
ANNUELLE
Agricole et Industrielle
—A—
OTTAWA
Du 24 au 29 SEPTEMBRE
Pour les LISTES DE PRIX et autres informations, s'adresser à
R. C. MACTUSIG, Secrétaire, Ottawa.
CHAS MAGEE, Président

Je Vends en Gros
16lbs de Sucre brillant
Pour $1.00
5lbs de Thé Japon
Pour $1.00
JOHN CASEY,
IMPORTATEUR DIRECT
294 et 296, RUE DALHOUSIE,
117, 118, RUE CLARENCE

MONTRES! MONTRES!
—Pour la balance de ce mois—
MONTRES, BIJOUTERIES ET ARGENTERIES POUR MOITIE DU PRIX
Montres de dames, à remontoir, en or, pour $11.00
Montres de dames, se montant avec clef, pour 12.50
Montres de dames, à remontoir (Suisse 5.00
Montres en or émaillée depuis 12.50
Montres en argent de Waltham et Elgin, depuis 8.50
Epinglettes à 25
Bijouteries en gros et en détail.
A. McMILLAN
—98, Rue Rideau—

CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

C'est sous l'empire d'un sentiment pénible que je me vois forcé de vous demander l'hospitalité de vos colonnes; mais les attaques mensongères et malicieuses de certains journaux m'en font un devoir impérieux.

Vous comprenez que je veux parler de l'arrestation qui a eu lieu dimanche dernier, des trois jeunes gamins qui maintenant gémissent quelle on m'a si brutalement attaqué.

Le vieil adage "qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son" est toujours vrai et c'est pour cela que je vous demande de vouloir bien publier mes explications.

Depuis environ trois mois, il ne se passe presque pas de nuit sans que de grands désordres ne soient causés par des jeunes gens peu recommandables venant pour la plupart de la cité d'Ottawa. Ces personnes vont s'enivrer en dehors des limites de la cité de Hull et lorsqu'ils s'en reviennent de leurs orgies, ils voudraient passer dans notre ville comme en pays conquis; les blasphèmes, les hurlements, etc, sont les moindres de leurs méfaits. Il fallait mettre un frein à ces indignités et à ces attaques systématiques contre la morale et les lois.

C'est ce que j'ai fait et je crois avoir rempli mon devoir. Autrement les citoyens indignés parlaient de se former en comité de vigilance et de se protéger eux-mêmes si les autorités n'y pourvoyaient pas.

Quant à la corde que j'ai fait tendre en travers du chemin, parlons-en, mais par égard pour le sens commun, plus de déclamations passionnées.

Sans cette corde, dont quelques-uns ont tant peur — peut-être avec raison—il était impossible ou à peu près d'arrêter les contrevenants. La police avait beau les sommer de s'arrêter; ils mettaient les chevaux au galop et passaient sur le ventre des hommes de police en les invitant ironiquement à aller voir à la station de police s'ils y étaient et voilà,—Tout dernièrement encore, il ne s'en est pas fallu un cheveu qu'un de mes hommes ne se fît tuer par un de ces malandrins.

La corde s'imposait; mais ne croyez pas que nous l'avions employée de la manière barbare mentionnée dans les journaux. Oh! non. Il n'y a que les coupables qui s'en sont plaints. Voici comment nous procédons; lorsque nous entendons des gens qui s'en viennent à Hull en faisant le tapage, comme nos jeunes gens de dimanche soir, je fais tendre la corde et je les avertis à une distance d'au moins cinquante pas en leur ordonnant de s'arrêter.—Où voit-on de la barbarie là dedans.—Les malhonnêtes gens s'en plaignent, tant mieux.

Pour revenir à nos trois jeunes gens de dimanche dernier, ils s'en revenaient vers dix heures du soir en vociférant et en hurlant; je leur ai ordonné de s'arrêter à au moins cinquante pieds de la corde; au lieu d'obéir, ils ont touché leur cheval, et sont partis à la course sans s'occuper de ce que je leur disais et ont failli me passer sur le corps.

Qui a tort là dedans? Est-ce le chef de police qui veut arrêter ceux qui troublent la paix publique ou ceux qui enfreignent la loi, sans s'occuper des autorités sous prétexte que leurs papas ont des sous.

Ici c'est justice égale pour tous.

Si ces trois blancs becs s'étaient comportés comme des gentilhommes, il ne leur serait pas arrivé ce qui leur est arrivé dimanche dernier.

Quant à dire que la police a eu honte de ce qu'elle avait fait et que la poursuite contre les trois jeunes gens avait été abandonnée, cela est aussi faux que possible. Lundi matin la cause a été ajournée à mardi matin afin de permettre à la poursuite et à la défense de faire leur preuve, mais mardi matin, nos trois jeunes gens, forts de leur innocence sans doute, n'ont pas daigné paraître devant le magistrat. Et... c'est tout. Où voit-on là dedans que la poursuite ait été retirée?

Cependant, je me permettrai de dire ceci, si ces trois jeunes gens sont si certains de n'avoir commis aucun méfait, qu'ils viennent comparaître devant le magistrat, et nous verrons qui sera flétri, de l'homme qui remplit son devoir où des gens qui commettent des actes repréhensibles et illégaux.

Quoiqu'il en soit et pour finir, permettez-moi d'y ajouter que ce n'est pas par plaisir que nous recourons à ces moyens rigoureux. C'est une nécessite impérieuse qui nous y force. Il est bel et bon de parler des droits du citoyen, mais il est aussi opportun de parler de ses devoirs et convaincus d'avoir rempli le nôtre, forts de l'approbation des honnêtes gens et du témoignage de notre conscience, nous continuerons à arrêter ceux qui enfreignent la loi; sans acception de personnes.

J'ai l'honneur d'être,
M. le Directeur,
Votre respectueux serviteur,
L. GENEST, Chef de Police.

P. S.—Le *Citizen* et l'*Evening Journal* sont priés de voir bien reproduire la correspondance ci-dessus.
30 août 1888. L. G.

Notes civiques

Le comité de l'Aqueduc s'est réuni aujourd'hui à 3 hrs.

Le Comité des Propriétés avait été convoqué pour 4 hrs aujourd'hui.

Le Comité des Finances s'assemblera ce soir à 7.30 hrs.

Les assemblées de comités se suivent [illegible] à la réunion régulière du Conseil de Ville, lundi soir.

CHEAPSIDE
Les prix sont tombes
Jamais vous n'avez trouvé des articles à si bon marché que nous les vendons.

NOS BARGAINS IRRESISTIBLES DE CETTE
Nous demandons le privilège de vous vendre aux plus bas prix du marché, les meilleures styles et qualités que l'on peut trouver à acheter dans la ligne de
Marchandises Seches!
Venez voir les articles
Comparez les prix et vous admettrez que nous vous offrons une grande chance cette saison

Donnez-nous une seule chance et soyez heureux en achetant des articles superbes à des prix exceptionnellement bas.

Economie, confort et satisfaction avec tout achat fait au magasin
—LE—
CHEAPSIDE
Dirigé par ses Propriétair